

# conférence

C  
C 91/LIM/35  
Novembre 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Point 9

F

Vingt-sixième session

Rome, 9 - 28 novembre 1991

PREMIER RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS

COMMISSION I

1. A sa première réunion, qui a eu lieu le 13 novembre sous la présidence de Monsieur l'Ambassadeur George Lamptey, le Comité des résolutions a examiné le projet de résolution de la Conférence concernant "l'Annexe 3 de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques".
2. Le texte de cette résolution figure dans le document C 91/24 de la Conférence.
3. Le Comité a noté que le projet de fonds international pour les ressources phylogénétiques, dont il est fait mention au paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution de la Conférence, n'a pas d'incidences financières sur le budget du Programme ordinaire de l'Organisation.
4. Le projet de résolution de la Conférence a été jugé recevable et est présenté à la Commission I.

W/Z8223/c